

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001](#) | [Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-11-chem](#) | [XVIe Item](#)[Roland Mousnier. La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII](#) | [Thèse générale de Mousnier sur la vénalité des offices](#)

Roland Mousnier. La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII | Thèse générale de Mousnier sur la vénalité des offices

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0192

SourceBoite_001-11-chem | XVIe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Mousnier, Roland](#)

Références bibliographiques[Mousnier, La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb34193035b>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mousnier, Roland (1907-09-07 -- 1907-09-07)

TITRE

La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII : Thèse pour le doctorat ès-lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris

LIEU DE PUBLICATION Rouen

DATE

1945

EDITEUR

Rouen : Maugard , [1945]

- Td^e depuis la féodalité a confondu puissance publique et propriété mod. s'ajoutent les fonctions publiques.
- A partir du XV^e, ils vont essayer de respirer ; mais les besoins d'une monarchie moderne puis d'activités européennes (colonisation, les souverains), à partir de 1550 environ, a hétéro gène de ce qu'ils ne pouvaient supporter. Les fonctions publiques demeurent-elles
 - 1^{er} point important de la politique mod
 - 1^{er} condition du renouvellement des classes
 - 1^{er} valeur répétée de ce qui est économique
- 1572 pour assurer leur pouvoir le roi cherchera à exercer le contrôle sur la transmission de office, sur le mariage à l'hérédité, et à en tirer 1^{er} bénéfice financier : renouveau, survenant, chaque 40 jours, doit annuel.
- Depuis qu'il "met à vendre" les offices, le Roi mettra sa puissance publique avec les sites et les rites. Les officiers vendent avec le office actual, sous réserve de la responsabilité
 - de l'administration locale et régionale
 - et leur parti de pouvoir est hétéro gène

monarchie tempérée par la venditité de office.

- Le droit annuel permet la monarchie absolue : il donne aux officiers 1^{er} stabilité suffisante. Les officiers acceptent l'évolution de leur office

La monarchie fut un compromis avec les conditions

inégalité, qui se concrétise par des flux (poches), imports
et profits. La hiérarchie, de +, se renforce.

A la fin du règne de L. XIV, les difficultés à venir
se trouvent + aggravées. Au XVIII, la monarchie
gagne le terrain.

Il y a surtout des écueils, entre les rois et les riches.
C'est ici merci de la puissance religieuse et de l'organisation
des monarchies.

- surtout / opposition à la monarchie ;
- surtout en cherchant à mettre en place une organisation
politique.

622.624.